

MÉTIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'ONA va créer trois filiales

● L'ONA entame sa quinzième année d'existence avec la noble ambition de s'agrandir davantage.

Au bout de 14 ans d'activité, l'Office national d'assainissement (ONA) tend à s'agrandir davantage en s'orientant vers la création de trois filiales dès cette année. Cette entreprise publique veut renforcer sa vocation à la fois de prestataire de services et de travaux. L'une des filiales se chargera d'ailleurs de conduire et réaliser les travaux en relation avec les métiers de l'assainissement, mais aussi ceux liés à l'engineering. L'autre filiale portera sur la recherche et le développement, tandis que la troisième se collera la mission de la promotion de l'intégration nationale en rapport avec l'assainissement. Ce projet de filialisation — en attente des accords pour être soumis à l'approbation du conseil d'orientation et de surveillance de l'ONA et, ensuite, à la tutelle — aura ainsi marqué le début d'une nouvelle ère. Le projet offre à l'ONA une forte présence dans certains segments de son activité, dont les travaux, grâce à sa prochaine filiale Handassa. Cette filiale projetée, au bout de deux années d'activité, de générer un chiffre d'affaires de 6 milliards de dinars, un taux de rentabilité de 1,8 milliard de dinars, enrichi d'une économie de devises correspondant à une contre-valeur estimée à un milliard de dinars. L'objectif n'est point des moindres.



Karim Hasni, DG de l'ONA

Le chiffre d'affaires du centre de recherche, appelé à être le noyau dur de la filiale BAHT, devrait culminer à plus de 100 millions de dinars, tandis que la valeur ajoutée de la filiale ONA/Indimej consiste à faire valoir la production nationale comme substitutif à l'importation d'équipement.

BILAN !

L'ONA entame ainsi sa quinzième année d'existence avec cette noble ambition de s'agrandir davantage, au moment où bon nombre d'entreprises publiques peinent à se libérer du joug de l'assistanat. Karim Hasni, directeur

général de l'ONA préfère fêter le 14^e anniversaire de son entreprise en faisant un flash-back sur le bilan de ces quatorze années. Le bilan physique de l'activité de l'ONA fait ressortir un important développement horizontal et de l'investissement. Le nombre des STEP (stations d'épuration) est passé de 46 en 2007 à 109 en 2014, tandis que le nombre des stations de relevage a grimpé à 353 en 2014 contre seulement 191 en 2007. Le nombre des communes intégrées au réseau ONA s'élevait à 874 en 2014, contre 573 en 2007. L'ONA prévoit de rattacher à son réseau l'ensemble des communes

(1418) à fin 2015. Figurent à son actif également les deux mégaprojets d'El Oued et de Ouargla qui consiste à doter les deux villes d'un réseau d'assainissement fiable et un système de lutte contre la remontée des eaux. Grâce à son projet de filialisation, l'ONA nourrit également l'objectif de libérer financièrement l'activité assainissement de celle de l'eau. Le projet de filialisation devrait consacrer la vocation de prestataire de services de l'ONA. Le chiffre d'affaires de sa filière travaux a cru à 763 millions de dinars en 2014, soit 21% du chiffre d'affaires global. La filialisation de cette ligne de métier «travaux» devrait générer, à moyen terme, un chiffre d'affaires de 5 milliards de dinars.

DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

Karim Hasni, directeur général de l'ONA que nous avons rencontré lors d'une réunion-bilan, est revenu également sur la gestion déléguée de l'eau en niveau des grandes agglomérations urbaines. A ce sujet, M. Hasni reconnaît que le contrat ADE/ONA/Suez Environnement a été «globalement positif au regard de la distribution H24 et de la qualité de l'eau produite». Cependant, certaines fragilités sont à relever, dont «la disponibilité des ressources et la vulnérabilité du H24 qu'il faudrait

impérativement sécuriser». Pour lui, le contrat a été également moins positif en matière de transfert du savoir-faire, de l'économie d'eau et de l'optimisation des coûts et charges.

Le contrat SEOR-Agbar pour la wilaya d'Oran s'est soldé par des résultats acceptables, tandis que le contrat Seatagelsenwasser pour la gestion déléguée de l'eau de la wilaya de Annaba et d'El Tarf n'a pas abouti aux résultats escomptés, d'après Karim Hasni. Ce dernier estime qu'après cette expérience, l'option pour une assistance technique ciblée et restreinte semble irréversible. Interrogé sur les rumeurs invoquant son remplacement à la tête de l'ONA, M. Hasni a indiqué qu'il avait eu vent de ces informations et que deux candidatures ont été proposées pour son remplacement. Cependant, il juge que la méthode utilisée est peu orthodoxe. «On aurait dû m'informer par la voie légale, au lieu de créer cette ambiance d'incertitude et de malaise au niveau de l'entreprise. Maintenant que mon bilan peut parler pour moi, je m'attends à une promotion, autrement toute autre action serait un limogeage déguisé», souligne-t-il.

Au niveau de l'entreprise, la situation tourne au désarroi chez les travailleurs.

Ali Titouche

مديرها العام كريم حسني كشف عن مشروع تفريع الديوان الوطني للتطهير سياسة انتشار في كل الولايات وإعادة استغلال المياه المحولة

يزيد من تعقيد المهمة هو تأخر السلطات في الوفاء بحقوق التعويض المالي، مما صعب من مهمة المؤسسة وصعب من مهمة تطوير المشاريع، وقد تم تسوية الوضع جزئيا بعد 2011 بعد عرض مخطط 2011 و2014 ليستفيد الديوان من ميزانية تقدر بـ 24.9 مليار دينار، منها 6.6 مليار في 2013 و2014، كما تمت المطالبة بالتعويض لهذه السنة وتم الاتفاق على قيمة 2.5 مليار دينار.

وقد تمت مراسلة وزارة المالية لأن الدولة كانت ملزمة بتقديم الفارق الذي لا يمثل دعما، هذا الأخير يقدم في حالات استثنائية، فحينما تدعم الدولة مادة ما يتعين عليها تقديم الفارق، مشيرا أنه في الولايات المتحدة، هناك سعران، الأول اجتماعي يطبق إلى غاية استهلاك بمقدار 35 مترا مكعبا، فيما يطبق سعرا أعلى في حالة تجاوزه، بينما في الجزائر هنالك طبقات متعددة للاستهلاك وفي الحالة الأمريكية تجاوز السقف المعقول يدفع عنه المواطن الكثير لذلك فهو يقتصد.

وأكد حسني أن التكفل بالخدمة العمومية في مجال التطهير سيوفر موارد مائية معتبرة، مشيرا أنه مع نهاية السنة تصل حظيرة محطات التطهير للمياه إلى 160، فيما سيتم تحويل كل عمليات التطهير إلى الديوان موازاة مع مواصلة مخطط يرمي إلى ضمان الأمن الغذائي، بتوفير موارد مائية محولة للقطاع الزراعي، حيث بلغت المساحة المسقية في 2014 11076 هكتار.

على صعيد متصل، ويخصوص المعلومات المتداولة عن تغيير على مستوى الديوان، أشار المسؤول الأول إلى وجود مقترح تم تقديمه دون إشعاره أو إعلامه بالأمر ودون أن يتسم بالشفافية. مؤكدا على أن الأمر إذا تم بمثل هذا الأسلوب، فإنه يعني حسيبه إقالة مقنعة، وأن الإشاعة التي تروج لا تخدم المؤسسة وتساهم في زعزعتها.

الجزائر: حفيظ صواليلي

● كشف كريم حسني، مدير عام الديوان الوطني للتطهير، عن مشروع تفريع المؤسسة لدعم المشاريع التي تضمن استقلالية أكبر في مجال التطهير واستعادة المياه المستعملة. مشيرا إلى أن شبكة التطهير تضم 109 محطة، مع تغطية 700 بلدية هي الأهم على المستوى الوطني، فيما يرتقب أن يتم تعميم شبكة التطهير للمياه على كامل البلديات مع نهاية السنة الحالية.

وأشار مسؤول الديوان في لقاء مع الصحافة، لدى عرض حصيلة الديوان لسنوات 2007-2014، بمناسبة تأسيس الهيئة في 21 أفريل 2001، أن الهيئة ساهمت في تعميم استغلال تحويل المياه القذرة بعد تحويلها، حيث بلغت المساحة المسقية بـ 20 ألف هكتار، فضلا عن إعادة تجديد مخزون المياه الباطنية.

في نفس السياق، أكد حسني، أن أول الإشكاليات التي تواجه الهيئة هي تحملها لتبعات التغيرات الهيكلية، حيث كانت عمليات توزيع المياه والتطهير تعهد إلى 26 مؤسسة محلية تابعة لوزارة الداخلية ومؤسسات جهوية تابعة لوزارة الموارد المائية و9 مؤسسات عمومية اقتصادية، وبعد 2001 تم توحيد الهيئات بإنشاء الجزائرية للمياه والديوان الوطني للتطهير، إلا أن الأمر تم دون مقاربة ورؤية واضحة. فبعد حل المؤسسات لم تكن هنالك هيئة خاصة بالتطهير وكان هنالك تداخل، أما بالنسبة للإيرادات المالية، فإنها كانت تعود للجزائرية للمياه، بينما يستفيد الديوان من موارد متقلبة وغير ثابتة، حيث كان الديوان يتلقى حوالي 200 مليون دينار شهريا، وفي حالة التحصيل الجيد لتسعيرة المياه، فإن الأمر كان حسنا ولكن في حالة العكس، فإن الوضع لم يكن على أحسن حال، لأن الماء مادة مدعمة للمستهلك. مشددا على أن ارتباط نشاط التطهير بتوزيع المياه من حيث الفوترة والتحصيل كان يصعب من مهمة الجزائرية للمياه في دفع الأموال التي تعود للتطهير، وما

NECIB PRÉSENTE LA STRATÉGIE DU SECTEUR DEVANT LA COMMISSION DE L'HYDRAULIQUE

L'accès à l'eau pour tous, une priorité nationale

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a présenté, hier devant les membres de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement urbain, de l'Assemblée populaire nationale (APN), la stratégie de son secteur, ainsi que les résultats des différents programmes de développement engagés, jusqu'ici, par le secteur des ressources en eau.

Selon le ministre, l'Algérie, qui a longtemps subi les effets des changements climatiques, «a inscrit la problématique des ressources hydriques comme priorité nationale, avec un important effort en termes d'investissements publics destinés à assurer la sécurité hydrique du pays».

Il a rappelé que la stratégie, que «le secteur s'est tracée durant les quinze dernières années, consiste en la mobilisation continue de l'eau par tous les moyens modernes et traditionnels, afin de permettre à tous les citoyens, l'accès à cette ressource précieuse».

En effet, pour atteindre cet objectif, quelque «43 milliards de dollars ont été investis par l'État, depuis le début des années 2000 jusqu'à la fin de 2014, pour la réalisation de plusieurs mégaprojets dans ce secteur».

Ainsi, de grands barrages et des systèmes de transfert d'eau, des stations de dessalements de l'eau de mer et des milliers de kilomètres de réseau de distribution de l'eau potable ont été réalisés durant cette période. Les grands périmètres irrigués ont bénéficié d'une part très importante de cet investissement, avec 3.400 milliards de dinars à la fin de 2014.

Pour le programme en cours, le ministre a fait savoir que pas moins de 1.000 milliards de dinars ont été consacrés, pour étendre davantage les périmètres irrigués au-delà de 1,6 million



d'hectares actuellement. Il a précisé que les actions engagées par les pouvoirs publics, durant les 15 dernières années, avaient permis de porter le taux de raccordement individuel de la population au réseau public d'eau potable à 97% en 2014, contre 78% en 1999, avec une dotation moyenne passée de 123 litres par jour/habitant, en 1999, à 175 l/j/ hab en 2014.

En matière d'assainissement, a-t-il ajouté, l'extension et la réhabilitation des réseaux ont permis de passer d'un taux de raccordement de 72% en 1999 à 89% en 2014.

La capacité de stockage des barrages atteindra 9 milliards m³ en 2017

Concernant le parc hydrique de l'Algérie, M. Necib a précisé que le nombre des barrages va passer de 65 grands barrages qui sont en activité actuellement, à 86 unités en l'espace de deux mois, ce qui augmentera les capacités de stockage de 7,5 milliards de m³, actuellement, à plus de 9 milliards m³. Pour ce qui est des projets en cours, le ministre annonce

s'ajouter aux neuf stations existantes qui seront livrées avant l'été prochain. Deux autres stations d'une capacité de 100.000 m³/jour sont également prévues à Béjaïa et à El-Tarf, a ajouté le ministre.

S'agissant des stations d'épuration des eaux usées, le parc national sera renforcé de 35 nouvelles unités à l'horizon 2017, ce qui augmentera le nombre à plus de 200 stations d'une capacité de traitement de près de 1,2 milliards m³/an. Les eaux traitées seront destinées principalement au secteur agricole. Selon M. Necib, il existe 166 stations permettant le traitement de près de 800 millions m³/an. La plupart de ces structures répondent aux normes internationales «Iso», et disposent d'un laboratoire d'analyse de l'eau conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les eaux traitées sont actuellement exploitées pour l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants.

Vers l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour faire face aux inondations

Dans cette optique, le ministre a signalé qu'une opération-pilote, entamée en collaboration avec l'ONU, portant sur une nouvelle méthode de traitement des eaux usées qui permet d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation des cultures maraîchères, «est en cours de lancement».

Aussi, il annonce que l'Algérie abritera, la semaine prochaine, un atelier régional organisé par l'Institut méditerranéen de l'eau, avec la participation d'experts internationaux, pour débattre l'utilisation des eaux traitées dans le domaine agricole.

Concernant la distribution de l'eau potable, le ministre a annoncé un plan de réhabilitation du réseau actuel, qui, en plus de sa vétusté, connaît «une forte pression», et ce en vue d'améliorer sa

performance et de réduire les fuites.

M. Necib a souligné que son département ministériel œuvre actuellement à élaborer une stratégie nationale pour faire face aux inondations, notamment dans les zones urbaines, en collaboration avec l'Union européenne (UE). «Cette stratégie sera finalisée avant la fin de 2015», a précisé le ministre, soulignant que «plusieurs villes avaient été sécurisées contre le risque d'inondation, telles que Batna, Sidi Bel-Abbès et bien sûr Ghardaïa». Revenant à la problématique de gestion des ressources hydriques, M. Necib a insisté sur l'impératif d'améliorer le service public, annonçant une prochaine décision portant licenciement de directeurs de wilaya non qualifiés.

Le ministre a en outre annoncé qu'un projet de décret visant à encadrer les missions de la force publique en matière de ressources en eau, notamment en termes de lutte contre le vol d'eau et le pillage de sable.

Le décret vise à définir les modalités d'intervention des agents en charge de ces missions et leur protection contre d'éventuelles agressions.

Concernant les préparatifs pour la saison estivale, le premier responsable du secteur a affirmé que toutes les mesures ont été prises pour garantir l'approvisionnement en eau potable en cette période, soulignant que des montants importants ont été affectés par le Fonds national de l'eau au profit des wilayas ayant enregistré un déficit en cette ressource durant les années précédentes.

«Une cellule de veille sera mise en place au niveau du ministère pour assurer un suivi de la gestion des ressources hydriques durant l'été prochain, et la prise en charge d'éventuels problèmes», a enfin annoncé Hocine Necib aux membres de la commission.

Salima Ettouahria

RESSOURCES EN EAU

Necib prévoit 9 milliards de mètres cubes à l'horizon 2017

Les capacités nationales de stockage en eau augmenteront à près de 9 milliards de mètres cubes à l'horizon 2017 contre 7,5 milliards actuellement, après la mise en service de nouveaux barrages.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui intervenait devant les membres de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. Necib, repris par l'APS, a précisé que le nombre d'infrastructure passera de 65 grands barrages

actuellement, à 86 en deux ans, ce qui augmentera les capacités de stockage. 12 barrages sont en cours de réalisation, dont ceux de Souk Ahras, Khenchela, Médéa, Tipasa et Mascara ; ils devraient être réceptionnés durant l'année en cours, en attendant le lancement d'autres projets.

Des opérations de dévasement des vieux barrages sont également prévues, a indiqué le ministre, qui a ajouté que ces opérations ont déjà été lancées au niveau des barrages de Bou Hanifia (Mascara), Foum El Gherza (Skikda) et Ksob (M'sila). Dans le but d'élargir ce genre

d'opérations, l'entreprise publique Elico a entamé la fabrication locale des équipements nécessaires. La première machine destinée au dévasement sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours, avec un taux d'intégration nationale estimé à près de 60% qui sera augmenté à 80 % à l'horizon 2018.

Dans le cadre de la stratégie visant la diversification des ressources hydriques, deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer sont en cours de réalisation à Ténès et Oran. Ces stations qui viendront s'ajouter aux neuf stations existantes et seront livrées avant

l'été prochain. Deux autres stations d'une capacité de 100 000 m³/jour sont également prévues à Béjaïa et El Tarf, a ajouté le ministre. S'agissant des stations d'épuration des eaux usées, le parc national sera renforcé de 35 nouvelles unités à l'horizon 2017, ce qui augmentera leur nombre à plus de 200 stations d'une capacité de traitement de près de 1,2 milliard de mètres cubes par an. Les eaux traitées seront destinées principalement au secteur agricole. Selon M. Necib, il existe 166 stations permettant le traitement de près de 800 millions mètres cubes/an. **R. S.**

Ressources en eau de Mostaganem

De nouvelles stations d'épuration opérationnelles en 2015

TCHOUAKA M.

Le directeur de wilaya des Ressources en eau a indiqué que le taux actuel de couverture de la population de la wilaya de Mostaganem par le réseau assainissement est de 68%. A ce titre la wilaya de Mostaganem qui compte une population de 820.000 âmes 32% est dépourvue de réseau d'assainissement. Le secteur des Ressources en eau dispose de 5 stations de

lagunage à travers wilaya d'une capacité de 250.000m³/jour. Le directeur des Ressources en eau a aussi signalé que 3 nouvelles stations d'épurations seront mises en service celles de localité de Khadra et de Sidi Lakhdar au 2e semestre de l'année en cours et celle de la commune de Sidi Ali d'une capacité de 42.900m³/j au premier semestre l'année 2016. La grande station d'épuration des Sablottes qui est en cours de réalisation englobera

les eaux d'assainissement de plusieurs agglomérations notamment Boudinar, Kheir Eddine, Stidia, Hassi Mameche Mazagran, Sayada et Yanaro, leurs eaux d'assainissement sont traitées et épurées au niveau de cette gigantesque station d'une capacité globale de 50.000m³/jour. Une fois que les 3 stations de Khadr, Sidi Lakhdar et Sidi Ali seront opérationnelles, le traitement des eaux d'assainissement sera d'une capacité de 97.000m³/jour.

■ Les capacités de stockage des eaux atteindront les 9 milliards de m³ à l'horizon 2017

Les capacités nationales de stockage des eaux augmenteront à près de 9 milliards de m³ à l'horizon 2017, contre 7,5 milliards de m³ actuellement, après la mise en service de nouveaux barrages, a révélé, hier à l'APN, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Ce dernier a précisé que le nombre des barrages va passer de 65 grands barrages, actuellement, à 86 unités en l'espace de deux mois, ce qui augmentera les capacités de stockage de 7,5 milliards de m³, actuellement, à plus de 9 milliards de m³.